

Gouvernement du Québec

Décret 683-2017, 4 juillet 2017

CONCERNANT la nomination de madame Marie-Renée Roy comme sous-ministre du ministère de la Famille

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Marie-Renée Roy, sous-ministre du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, administratrice d'État I, soit nommée sous-ministre du ministère de la Famille, aux mêmes conditions et traitement annuel à compter du 10 juillet 2017;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et ses modifications subséquentes continuent de s'appliquer à madame Marie-Renée Roy comme sous-ministre du niveau 4.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

66946

Gouvernement du Québec

Décret 684-2017, 4 juillet 2017

CONCERNANT la nomination de monsieur Patrick Beauchesne comme sous-ministre du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Patrick Beauchesne, sous-ministre adjoint au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre de ce ministère, administrateur d'État I, au traitement annuel de 193 079 \$ à compter du 10 juillet 2017;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et ses modifications subséquentes s'appliquent à monsieur Patrick Beauchesne comme sous-ministre du niveau 4.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

66947

Gouvernement du Québec

Décret 685-2017, 4 juillet 2017

CONCERNANT la nomination de madame Geneviève Moisan comme sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Geneviève Moisan, sous-ministre adjointe au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, aux mêmes classement et traitement annuel, à compter du 19 juillet 2017;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à madame Geneviève Moisan comme sous-ministre adjointe du niveau 2.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

66948

Gouvernement du Québec

Décret 686-2017, 4 juillet 2017

CONCERNANT la nomination de madame Luce Asselin comme sous-ministre associée au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Luce Asselin soit nommée sous-ministre associée au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, administratrice d'État II, au traitement annuel de 186 838 \$ à compter des présentes;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et ses modifications subséquentes continuent de s'appliquer à madame Luce Asselin comme sous-ministre associée du niveau 2.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

66949